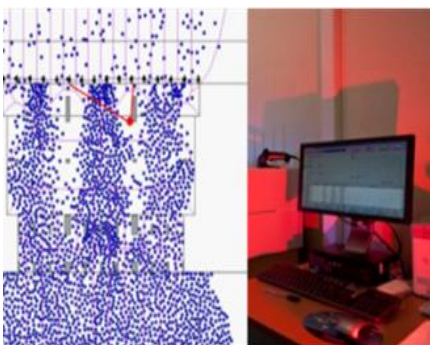


Technicien en mesures physiques (intervention et expérimentation)

Catégorie B

Rémunération : 2177 € mensuels net au 1^{er} échelon
(hors indemnité mensuelle de résidence, de transport, et, le cas échéant le supplément familial de traitement)

Une prime d'installation de 2211 € bruts peut être versée s'il s'agit du premier emploi dans un corps de la préfecture de police relevant des administrations parisiennes



Vos missions :

Les techniciens spécialisés dans l'expérimentation et la mesure physique évoluent dans un domaine unique à la préfecture de police où sont réalisées des expérimentations en laboratoire et en grandeur réelle, ou des campagnes de mesure en zone urbaine pour :

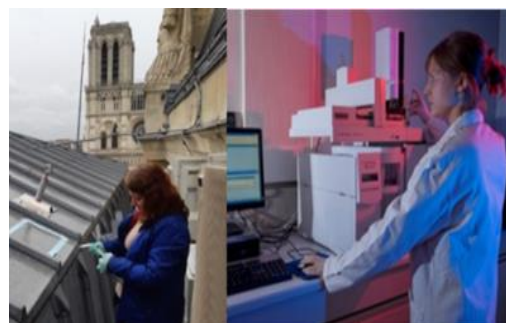
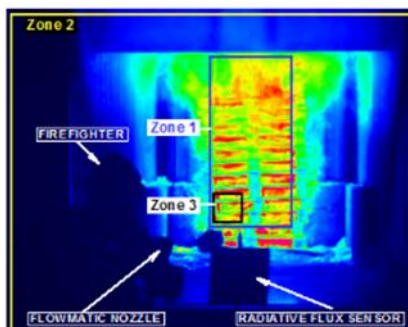
- évaluer l'impact environnemental et sanitaire liés à des activités spécifiques ou des événements particuliers ;
- évaluer l'impact de nouvelles technologies et les conséquences sur les bâtiments et l'évacuation des personnes, en particulier au regard du risque incendie/explosion ;
- reconstituer en vraie grandeur des événements dans le cadre d'affaires à fort enjeu ou pour la formation des enquêteurs ;
- développer les capacités d'intervention des unités spécialisées de la préfecture de police, en particulier la **Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris**.

Vous mettrez en œuvre vos capacités pratiques à réaliser des montages complexes allant de la mise en place d'instruments de mesures au montage d'installations techniques (électricité, conduits aérauliques, etc.). Vous utiliserez les capacités de métrologie (mesures de température, de flux thermique, de pression, de bruit, de quantification des gaz, etc), de prélèvement et d'imagerie (caméras rapides ou 360°, scan 3D, etc) du laboratoire.

Les unités où vous évoluerez vous permettront de développer au quotidien votre goût du terrain et votre rigueur technique et scientifique.

Intégration de la PIE

Une fois l'environnement de travail maîtrisé, vous pourrez postuler pour devenir membre des équipes de la permanence Incendie et Explosion (PIE) chargée, en lien avec les autres entités du LCPP, d'effectuer les enquêtes techniques post-incendie, post-explosion d'atmosphère ou mettant en œuvre des explosifs, afin d'en déterminer l'origine et la cause.





Conditions de diplôme Bac + 2
Goût pour l'expérimentation et la mesure physique
Goût du terrain

Goût pour le travail en équipe
Bonnes capacités rédactionnelles
Maîtrise de l'anglais scientifique et technique

Les missions du Laboratoire central de la Préfecture de police

Dans le cadre de l'organisation intégrée de la préfecture de police (PP), le LCPP a pour mission essentielle de contribuer, en étroite concertation avec les autres directions de la PP, à la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis des risques incendies, explosifs, chimique, qu'ils soient chroniques, accidentels ou provoqués.

- inspecter un site, une zone, afin de rechercher l'éventuelle présence d'une substance, un engin, une munition ou un objet susceptible de présenter un danger chimique, biologique, radiologique ou explosif (CBR-E) ;
- en cas de découverte suspecte, caractériser et sécuriser un engin, une munition ou un objet susceptible de présenter un danger CBR-E ;
- assurer les enquêtes techniques et les analyses physico-chimiques après incendies, explosions, attentats avec explosifs ou par engins à dispersion CBR, intoxications au monoxyde de carbone et déversements susceptibles d'entraîner une explosion ou une intoxication ;
- identifier, quantifier et cartographier, en étroite coordination avec la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), les polluants libérés dans l'environnement lors d'incendies de grande ampleur, de déversements ou de dispersions accidentelles ou malveillantes afin de contribuer à l'estimation des risques (PEIGASE) ;
- assurer les enquêtes techniques et les analyses physico-chimiques en cas de pollution de l'air, eau ou sol avérée ou suspectée ;
- fournir à l'autorité administrative présidant les commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité des avis techniques pour la prévention des risques d'incendie et de panique dans les bâtiments, lors des grands rassemblements ainsi que dans les infrastructures et systèmes à usage de transport. De plus, il donne un avis sur les dossiers d'effet pyrotechnique et de flamme à usage de divertissement.

Il contribue à l'adaptation et au renforcement des capacités d'intervention de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et apporte son soutien aux directions actives de la préfecture de police dans les domaines tels que la gestion des risques nucléaire, radiologique, biologique, chimique (NRBC) et explosif.

Il apporte également son expertise aux travaux de réglementation de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) dans ses domaines de compétences.

Pour mener à bien les missions précitées, le LCPP réalise, en lien avec les services et organismes compétents, des travaux techniques et scientifiques dans les domaines de l'incendie, des explosifs, de la chimie et de la prévention incendie afin de garantir une réponse optimale à ses donneurs d'ordre. Il peut mener également des travaux dans les autres domaines d'intérêt de la préfecture de police.

Laboratoire central
de la Préfecture de Police (LCPP)
39 bis rue de Dantzig 75015 PARIS

Qui contacter ? pp-labcent-recrutement@interieur.gouv.fr